

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
8 JUIN
1999**

CC-1999-269

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 25 mai 1999, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
M. Rino Beaulieu
Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
M. Charles Lavoie
Mme Diane Perron
MM. Régis Richard
Rémy Simard
Mmes Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mme Christine D. Gagné (secondaire)
Mme Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

MM. Lucien Houde, directeur général
Michel Cloutier, secrétaire général

Absence motivée : Mme Chrystiane Jean

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

Sujets de décision :

- Demande de reclassification/cadre
- Coûts chargés aux élèves/rentree scolaire 1999
- Entente/transport/élèves de l'école Apostolique
- Politique/transport scolaire

Sujets d'information :

- Mondial des métiers
- Enquête/Groupe Écobes
- Gala des finissants/CFER
- Rapport/c.a. Conseil régional de la culture
- Rapport/c.a. Conseil régional de l'environnement

Communiqués :

- Extrait du procès-verbal/Conseil d'établissement/l'école Du Vallon

ADOPTÉE

CC-1999-270

Ordre du jour

CC-1999-271
Procès-verbal/
25 mai 1999

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 25 mai 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-272
Courrier Reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 24 mai et le 2 juin 1999.

CC-1999-273
Structure administrative/cadres
de centre

Après que le directeur général eut présenté succinctement le projet de structure administrative des cadres de centre,

CONSIDÉRANT l'article 413 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, tel qu'adopté par l'arrêté de la ministre de l'Éducation du 23 septembre 1998 ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte la structure administrative des cadres de centre, tel que déposée en un document daté du 8 juin 1999.

ADOPTÉE

Par la suite, après échanges et discussion,

CC-1999-274
Amendement
CC-1999-165

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le Conseil des commissaires lors de la session du 13 avril 1999, à savoir de prendre fait et acte de la retraite de M. Bernard Martel, directeur des services éducatifs «jeunes», à compter du 30 juin 1999 (CC-1999-165) ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'amender ladite résolution ;

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

D'amender la résolution CC-1999-165 en y ajoutant le texte suivant :

«... M. Martel bénéficiera des bénéfices et avantages prévus à l'article 493 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, tel qu'adopté par l'arrêté de la ministre de l'Éducation du 23 septembre 1998».

ADOPTÉE

CC-1999-275
Entente/priorité
d'embauche/personnel
de soutien

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources humaines, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir avec le Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) CEQ concernant le déroulement de la négociation d'entente sur les dispositions relatives à la priorité d'embauche (article 2-3.00).

ADOPTÉE

CC-1999-276
Démission pour
retraite/M. Marcel
Girard

**Il est proposé par Mme Denise Hudon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de M. Marcel Girard, conseiller pédagogique à l'éducation des adultes, à compter du 24 juillet 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-277
Démission pour
retraite/M. Claude
Pineault

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de M. Claude Pineault, directeur à l'école Médéric-Gravel, à compter du 24 novembre 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-278
Équipe de négocia-
tion/enseignant

CONSIDÉRANT la demande du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente concernant le déroulement de la négociation locale ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay désigne M. Claude Houde, directeur du service des ressources humaines, comme porte-parole de la Commission et nomme Mme Marjolaine Bouchard, directrice d'école primaire, et M. Réjean Tremblay, directeur d'école secondaire, comme membres de l'équipe de négociation partronale.

Au besoin, M. Clermont Guy, directeur d'école primaire, agira comme substitut de Mme Marjolaine Bouchard.

ADOPTÉE

CC-1999-279
Équipe de négocia-
tion/soutien

CONSIDÉRANT la demande du Syndicat régional des employés-es de soutien (SRES) CEQ ;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente concernant le déroulement de la négociation locale ;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay désigne M. Germain Gravel, coordonnateur du service des ressources humaines, comme porte-parole de la Commission et nomme Mme Michelle Savard, directrice d'école primaire et M. Jean Gingras, directeur d'école primaire, comme membres de l'équipe de négociation locale.

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CC-1999-280
Non-renforcements
et mises en dispo.

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

Que la résolution CC-1999-238 soit rescindée et que les enseignantes et enseignants suivants soient avisés qu'ils seront mis en disponibilité ou non-renengagés pour l'année scolaire 1999-2000, et ce, pour surplus de personnel :

NON-RENGAGEMENTS

<u>NOM</u>	<u>ÉCOLE</u>	<u>CHAMP</u>	<u>Définition du champ</u>
BOIVIN Richard	Poly. Laure-Conan	01	adaptation scolaire

GAGNON Lise	N-D-Rosaire	02	maternelle
GAGNON Annie	Saint-Gabriel	02	maternelle
TROTTIER Caroline	Marguerite-d'Youville	02	maternelle
TREMBLAY Isabelle	Jean-Fortin	02	maternelle
LABRIE Martine	Des Jolis-Prés	04	anglais / primaire
GALLANT Joël	Du Vallon	05	éduc. phys. / primaire
BOIVIN Catherine	Poly. Charles-Gravel	08	anglais / secondaire
SIMARD Caroline	Poly. de La Baie	12	français / secondaire
HAMEL Odette	Lafontaine	12	français / secondaire
TURCOTTE Isabelle	Poly. Dominique-Racine	12	français / secondaire
ASHCROFT Kim	Poly. Dominique-Racine	12	français / secondaire
<u>NOM</u>	<u>ÉCOLE</u>	<u>CHAMP</u>	<u>Définition du champ</u>
BOILY Manon	Lafontaine	12	français / secondaire
ALLARD Johanne	Poly. Charles-Gravel	16	init. technologique
	<u>MISES EN DIPONIBILITÉ</u>		
BRISSON Carole	Poly. de La Baie	11	arts plast. / secondaire
LAROCHE Rodrigue	Poly. Laure-Conan	16	init. techno

ADOPTÉE

CC-1999-281
Démission Mme
Nicole Allaire

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de Mme Nicole Allaire, enseignante en adaptation scolaire, champ 01, à la polyvalente Lafontaine.

ADOPTÉE

CC-1999-282
Démission M. Guy
Coupal

**Il est proposé par Mme Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay prenne fait et acte de la démission pour fin de retraite de M. Guy Coupal, enseignant en histoire et géographie, champ 17, à la polyvalente Lafontaine.

ADOPTÉE

CC-1999-283
Entente/grief

Après les explications fournies par le directeur des ressources humaines, et après échanges et discussion,

**Il est proposé par M. Régis Richard
et résolu**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le protocole d'entente à intervenir avec le Syndicat de l'enseignement du Saguenay concernant le grief N° 98-01603-5110.

ADOPTÉE

CC-1999-284
Reclassification/
Employée de
gérance

CONSIDÉRANT la demande de reclassification présentée par Mme Diane Poitras, agente d'administration au service des ressources financières, à la direction générale, en date du 19 novembre 1998 ;

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande au regard des responsabilités et des tâches accomplies par Mme Poitras ;

CONSIDÉRANT les informations et les discussions tenues avec les membres du comité de relations de travail des cadres et gérants de l'Association des cadres scolaires du Québec (Section des Rives-du-Saguenay) ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu**

D'accepter la recommandation du directeur général et de reclassifier Mme Diane Poitras au poste d'adjoint administratif au service des ressources financières, et ce, rétroactivement au 1^{er} juillet 1998.

ADOPTÉE

CC-1999-285

Engagement/
directions d'école/
poste régulier

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse des besoins en directions d'école à compter du 1^{er} juillet 1999 ;

**Il est proposé par Mme Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'accepter la recommandation du directeur général et de procéder à l'engagement à un poste régulier de direction d'école à compter du 1^{er} juillet 1999, des personnes suivantes :

Mme Marcelle Potvin, directrice
Mme Diane Bouchard, directrice adjointe
M. Robert Houle, directeur adjoint
M. Roger Imbeault, directeur
M. Hervey Beaulieu, directeur

ADOPTÉE

CC-1999-286

Engagement/
directions d'école
et de centre/
temporaire

CONSIDÉRANT les résultats des besoins en directions d'école et de centre à compter du 1^{er} juillet 1999 ;

**Il est proposé par Mme
et résolu :**

D'accepter la recommandation du directeur général et d'engager pour l'année 1999-2000 les personnes suivantes pour occuper les postes de direction temporaires suivants :

Mme Anne Savard, directrice adjointe
Mme Doris Lavoie, directrice
Mme Johanne Simard, directrice

ADOPTÉE

CC-1999-287

CONSIDÉRANT les résultats d'analyse des besoins en directions d'école à compter du 1^{er} juillet 1999 ;

CONSIDÉRANT la résolution CC-1999-246 concernant la banque de directions d'école ;

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

Que la recommandation du directeur général soit acceptée et qu'il soit procédé à l'engagement des personnes suivantes comme directrices et directeurs d'école à statut régulier à compter du 1^{er} juillet 1999 :

M. Mario Gagnon, directeur
Mme Astrid Desmeules, directrice
Mme Louise Noël, directrice adjointe
Mme Johanne Decoste, directrice adjointe

ADOPTÉE

CC-1999-288
Reclassification/
secrétaire général

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires, tel qu'adopté par l'arrêté de la Ministre de l'Éducation du 23 septembre 1998 ;

CONSIDÉRANT le plan de classification des emplois de cadres de services, tel qu'il apparaît en annexe 2 dudit règlement ministériel ;

CONSIDÉRANT que selon le dit règlement, «la classification de directeur D3 peut être modifiée au niveau D2 lorsque le champ d'activité du secrétariat général comprend également la responsabilité de certains dossiers particuliers, notamment les services de communication» ;

CONSIDÉRANT que l'analyse des fonctions, responsabilités et tâches du secrétaire général réalisées depuis le premier juillet 1998, date du début d'existence de la nouvelle Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, fait montre entre autres, de l'ampleur de la responsabilité de certains dossiers particuliers dont ceux des services de communication (communication externe, communication interne, relations de presse, relations communautaires, publicité (jeunes et adultes) et promotion) ;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

QU'EN conformité avec le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaire, la classification de monsieur Michel Cloutier, soit modifiée au niveau D2, comme secrétaire général et responsable des communications, et que cette classification soit rétroactive au 23 septembre 1998, date d'adoption de l'arrêté de la Ministre de l'Éducation en vertu de l'article 451 de la Loi sur l'Instruction publique.

ADOPTÉE

CC-1999-289
Achat/grammaires
et dictionnaires

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

CONSIDÉRANT le programme d'acquisition de «grammaires et dictionnaires» du ministère de l'Éducation (16\$ par élève du primaire et 32\$ par élève du secondaire) ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que soit accordées aux plus bas soumissionnaires conformes les commandes d'achat de grammaires et dictionnaires, et ce, pour chacun des titres identifiés au tableau comparatif déposé, daté du 20 mai 1999, en tenant compte de l'enveloppe budgétaire de chacune des écoles.

ADOPTÉE

CC-1999-290
Achat/manuels
scolaires

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Élane Tremblay
et résolu :**

Que soit retenu pour l'achat de «manuels scolaires» (cahiers, manuels et matériel didactique) requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire, pour l'année scolaire 1999-2000, le plus bas soumissionnaire conforme soit, la Librairie Régionale inc.

ADOPTÉE

CC-1999-291
Achat/papier

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Diane Tremblay
et résolu :**

Que soit retenu pour l'achat du papier à photocopie requis par les écoles, les centres et les services de la Commission scolaire, pour terminer l'année scolaire 1998-1999 et pour l'année scolaire 1999-2000, le plus bas soumissionnaire conforme soit, la firme Fourniture de traitement d'information, pour un montant total de 151 974,65\$ toutes taxes incluses.

ADOPTÉE

CC-1999-292
Plan d'opération
en cas de sinistre

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles à l'effet que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay signifie son intention de collaborer au plan d'opération en cas de sinistre de l'Office municipal d'habitation de Chicoutimi ;

**Il est proposé par M. Rémy Simard
et résolu :**

Que les personnes de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à contacter en cas de sinistre soient les suivantes :

- Charles-édouard Gagnon, directeur du service des ressources matérielles ;
- Claude Côté, coordonnateur au service des ressources matérielles ;
- Martin Deschênes, régisseur au service des ressources matérielles.

ADOPTÉE

CC-1999-293
Plan triennal des
investissements

CONSIDÉRANT le plan triennal des investissements déposé pour 1999-2002 ;

CONSIDÉRANT que les projets sont inscrits par priorité ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du Comité consultatif de gestion et du Comité du service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à la réalisation des projets d'investissements selon les priorités du plan triennal des investissements, dans la limite des sommes d'argent disponibles au budget d'investissements 1999-2000.

ADOPTÉE

CC-1999-294
Vente de roulottes

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles ;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à la vente des roulottes situées à la polyvalente Fréchette par appel d'offres public, et,

Que les sommes argent provenant de ladite vente soient versées au budget d'immobilisations 1999-2000 afin de procéder à la réalisation de projets prioritaires, selon la liste déposée en Conseil, préparée par la direction du service des ressources matérielles et datée du 3 juin 1999.

ADOPTÉE

CC-1999-295
Emprunt à long
terme 1463 762\$

Puis, après une brève présentation faite par le directeur du service des ressources financières,

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a demandé l'autorisation d'étaler, sur une période de cinq (5) ans, le financement des investissements;

CONSIDÉRANT l'autorisation de principe reçue de la Direction des opérations budgétaires et financières du ministère de l'Éducation en date du 20 mai 1999;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de donner suite à cette autorisation par l'adoption d'une résolution d'emprunt par billet à long terme pour une durée n'excédant pas cinq (5) ans;

**Il est proposé par Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay contracte un emprunt au montant de 1 463 762\$ auprès de la Caisse populaire Desjardins de Chicoutimi au 245, rue Racine Est, C.P. 1180, Chicoutimi, Québec, G7H 5G7;

QUE cet emprunt soit effectué en date du 25 juin 1999 et remboursable selon les modalités suivantes :

Que cet emprunt porte intérêt selon le coût des fonds plus 0,5% de la Caisse centrale Desjardins;

Que cet intérêt soit payable à la caisse mensuellement à compter du 1^{er} août 1999;

Que cet emprunt soit contracté par un billet à terme pour le montant de l'emprunt portant intérêt au taux précité et remboursable selon un montant annuel de 292 752,40\$ les 30 juin 2000, 30 juin 2001, 30 juin 2002, 30 juin 2003 et 30 juin 2004, étant entendu que le coût du service de la dette annuel sera à la charge de la Commission;

Que cet emprunt puisse, à la discrétion de la Commission scolaire, être remboursé par anticipation;

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise son directeur général, M. Lucien Houde, et son directeur du service des ressources financières, M. Michel Simard, à signer, au nom de ladite Commission, le ou les billets, à poser tout acte et à signer tout autre document qu'ils jugeront utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-1999-296

Coûts à charger
aux élèves/ren-
trée 1999

**Il est proposé par Mme Lise Blackburn
et résolu :**

Que la Commission scolaire accepte le tableau suivant indiquant les coûts à charger aux parents des élèves jeunes lors de la rentrée scolaire 1999 :

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay		
	Primaire	Secondaire
Assurance groupe	1,00\$	1,00\$
Carte élèves		4,35\$
Cotisation/conseil étudiant		2,00\$
Matériel reproductible/élève	12,00\$	10,00\$

ADOPTÉE

CC-1999-297

Entente/transport
école Apostolique

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service du transport scolaire ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

Que la présidente, Mme Liz S. Gagné, et le directeur général, M. Lucien Houde, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les ententes de services avec l'école Apostolique relativement au transport des élèves désignés fréquentant l'école Apostolique.

ADOPTÉE

CC-1999-298
Politique transport scolaire/pré-scolaire, primaire

Après les explications fournies par la directrice générale adjointe, Mme Ginette Gilbert,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service du transport scolaire ;

Il est proposé par M. Charles Lavoie et résolu :

Que les modifications proposées à la Politique sur l'éligibilité et l'accessibilité des élèves jeunes au transport scolaire, pour l'ordre d'enseignement préscolaire et primaire, soit acceptées.

ADOPTÉE

CC-1999-299
Politique transport scolaire/secondaire

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service du transport scolaire ;

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

Que soient acceptées, en partie, les modifications proposées à la Politique sur l'éligibilité et l'accessibilité des élèves jeunes au transport scolaire, pour l'ordre d'enseignement secondaire, et,

D'augmenter de 30 à 35 le pourcentage de récupération du prix des passes de la CITS pour l'utilisation de ce service le midi, le soir et la fin de semaine.

ADOPTÉE

CC-1999-300
Politique transport scolaire/
F.G.adultes et
F.P.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service du transport scolaire ;

Il est proposé par Mme Sonia Desgagné et résolu :

Que soit approuvée, dans son intégralité, la Politique sur l'accessibilité au transport scolaire des élèves inscrits en formation générale adulte et en formation professionnelle.

ADOPTÉE

CC-1999-301
Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport au Conseil, des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ◆ **Le 26 mai 1999**, participation à une rencontre du comité de relations professionnelles des directions d'école et de centre ;
- ◆ **Les 27 et 28 mai 1999**, rencontre à Québec du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- ◆ **Les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 1999**, tenue du comité de sélection pour le choix d'une directrice générale ou d'un directeur général ;
- ◆ **Les 3, 4, 5 et 6 juin 1999**, participation à l'Assemblée générale et au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec ;
- ◆ **Le 7 juin 1999**, rencontre du comité de vocation des écoles ;
- ◆ **Le 7 juin 1999**, rencontre du comité de travail (composé principalement des membres de l'Exécutif) sur la délégation de pouvoirs ;
- ◆ **Le 8 juin 1999**, activité d'affectation des directions d'école ;

CC-1999-302
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu des démarches faites au cours des derniers jours, entre autres,

Quant à certains dossiers d'importance

- ✓ L'affectation des directions d'école est terminée. Le résultat sera présenté au Conseil ce soir.
- ✓ Les travaux du Comité exécutif relativement à la préparation d'un projet de délégation de pouvoirs sont complétés. Il est prévu que le projet, ainsi qu'un échéancier soient déposés aux membres du Conseil lors de la session du 22 juin.

Quant à certaines représentations

- ✓ Au Congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, où, dans le cadre d'une rencontre des représentants du Ministère et de la FCSQ avec les directeurs généraux on a pu faire le point sur le déroulement de la négociation ;
- ✓ Une délégation togolaise composée de cinq personnes effectue une visite de quatre jours à la Commission scolaire, notamment sur l'encadrement du rôle de maintenance (services des ressources matérielles) et sur la formation professionnelle ;
- ✓ Une rencontre d'information des Conseils d'établissement de la polyvalente Laure-Conan est prévue très prochainement, en vue de faire le point entre autres, sur le plan triennal de répartition et de destination des bâtisses et sur la vocation des écoles.

CC-1999-303
Rapport des comités de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- Comité de service des ressources matérielles du 2 juin 1999
- Comité de service des ressources humaines du 31 mai 1999

CC-1999-304
Rapport du Comité de parents

Mme Christine D. Gagné, représentante du Comité de parents au Conseil, informe que le Comité de parents a tenu une rencontre le 7 juin, au cours de laquelle les sujets suivants ont entre autres, été abordés :

CC-1999-305
Rapport du Comité de parents suite...

•Le Comité ad hoc ayant pour mandat d'analyser le mode de fonctionnement des réunions du Comité de parents a déposé son étude. Le Comité de parents a convenu de revoir cette question à l'automne.

•La directrice générale de l'Orchestre symphonique de Chicoutimi, Mme Aude Néron, a présenté une offre d'activités culturelles (ateliers pédagogiques) pour 1999-2000 à l'intention des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. L'information pertinente à ce sujet sera communiquée à chaque conseil d'établissement d'école.

•Les membres du Comité de parents ont honoré MM. André Rossignol et Sylvain Desgagné, deux conducteurs d'autobus, pour le geste de bravoure qu'ils ont posé envers des élèves dans le cadre de leur travail ;

•Le Comité de parents a aussi souligné le départ à la retraite du directeur général de la Commission scolaire, M. Lucien Houde ;

•Le Comité de parents a adopté une résolution d'appui au Conseil d'établissement de l'école Du Vallon (au regard de services équitables quant aux classes multiprogrammes et aux classes ayant un nombre d'élèves élevés) et du Conseil d'établissement de l'école St-Jean (au regard de l'équité entre le secteur rural et le secteur urbain quant au partage des ressources).

CC-1999-306
Affectation des directions d'école

Le directeur général dépose et présente un tableau illustrant l'affectation des directions des écoles primaires, secondaires et centres d'éducation

des adultes pour l'année scolaire 1999-2000. Il attire l'attention des membres du Conseil plus particulièrement sur les changements de directions, les affectations temporaires et les assignations.

Mme la commissaire Lise Blackburn quitte la salle du Conseil.

CC-1999-307

Rapport d'évaluation/ services aux entreprises

Le directeur des services d'éducation des adultes fait une brève présentation du rapport annuel au 30 avril 1999 sur les activités du service aux entreprises.

CC-1999-308

Plan d'action 1999-2000/ services aux entreprises

Par la suite,

Le directeur des services d'éducation des adultes commente le document intitulé «Planification stratégique de mise en marché et de marketing 1999-2000» du service aux entreprises, déposé aux membres du Conseil. M. Tremblay explique notamment qu'un des moyens retenus pour atteindre l'objectif de dépassement du chiffre d'affaires est le choix d'ambassadeurs en la personne de Mmes et MM. les commissaires. Il remet, séance tenante, à chacun des membres du Conseil une carte leur permettant d'agir comme ambassadeur ou ambassadrice de l'éducation des adultes.

CC-1999-309

35^e Mondial des Métiers

M. le commissaires Régis Richard souligne le mérite de MM. Martin Grenon (construction métallique en acier) et Yves Roussel (tôlerie-carrosserie), deux élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dont la candidature a été retenue, lors d'épreuves qui se sont déroulées à Kitchener (Ontario), pour faire partie de l'Équipe canadienne de la 35^e Mondiale des Métiers qui aura lieu à Montréal, du 11 au 14 novembre 1999.

CC-1999-310

Enquête/Groupe Écobes

Mme la commissaire Jacqueline Asselin soulève un questionnement quant à la représentation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à l'activité régionale de lancement du résultat de l'étude réalisée par le Groupe Écobes intitulée «Aujourd'hui, les jeunes du Saguenay-Lac-Saint-Jean».

Le directeur général prendra des informations à ce sujet.

CC-1999-311

Gala/finissants CFER

M. le commissaire Rino Beaulieu souligne la qualité de l'organisation du gala des finissants et finissantes du Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

CC-1999-312

Rapport/C.A. Conseil régional de la culture

M. le commissaire Charles Lavoie, agissant comme représentant de la Commission scolaire auprès du Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-St-Jean, fait rapport au Conseil des principaux points discutés dans le cadre de l'assemblée générale annuelle de cet organisme.

CC-1999-313

Rapport/C.A. Conseil régional de l'environnement

M. le commissaire Régis Richard ayant participé à l'assemblée générale annuelle du Conseil régional de l'environnement fait rapport des principaux dossiers abordés lors de cette assemblée.

CC-1999-314

Carte de la population scolaire

Les membres du Conseil des commissaires ont reçue copie d'un communiqué du ministère de l'Éducation, en date du 26 mai 1999, annonçant que le ministre de l'Éducation, M. François Legault, a rendu publique une nouvelle carte de la population scolaire.

CC-1999-315

Extraits/procès-
verbaux/Conseils
d'établissement

Les membres du Conseil des commissaires ont également reçu copie d'un extrait du Conseil d'établissement de l'école St-Jean, recommandant qu'aucune discrimination ne soit faite dans le secteur rural par rapport au secteur urbain sur le territoire de la Commission scolaire et demandant un ajout de ressources humaines en soutien aux enseignants.

Également, les membres du Conseil ont reçu copie d'un extrait de procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Du Vallon recommandant à la Commission scolaire dispense des services équitables au regard des classes multiprogrammes et des classes où le nombre d'élèves est élevé.

CC-1999-316

Extraits/procès-
verbal/Conseil
d'établissement/
CEA Laure-Conan

Est aussi déposé aux membres du Conseil un extrait du procès-verbal d'une réunion du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes Laure-Conan, tenue le 11 mai 1999, à l'effet que le Conseil d'établissement du CEA Laure-Conan est en faveur que le Centre d'éducation des adultes (formation générale) demeure à la polyvalente Laure-Conan et est en accord avec la venue du centre de formation en métallurgie au Centre Laure-Conan.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général